



# Guide pour l'élaboration d'un DOSSIER TECHNIQUE PORTES EXTERIEURES

Version 08 Mars 2016

## Objet :

Guide élaboré par les organisations professionnelles représentatives des fabricants de portes extérieures :

**La FFB Métallerie** - Union des Métalliers [union@metallerie.ffbatiment.fr](mailto:union@metallerie.ffbatiment.fr) / [www.metal-pro.org](http://www.metal-pro.org)

**L'UMB FFB** – Union des Métiers du Bois FFB [contact@umb.ffbatiment.fr](mailto:contact@umb.ffbatiment.fr) / [www.umb.ffbatiment.fr](http://www.umb.ffbatiment.fr)

**Le SNFA** - Organisation professionnelle représentative des concepteurs, fabricants et installateurs de menuiseries extérieures en profilés aluminium [snfa@snfa.fr](mailto:snfa@snfa.fr) / [www.snfa.fr](http://www.snfa.fr)

**L'UFME** – Union des fabricants de menuiseries extérieures [info@ufme.fr](mailto:info@ufme.fr) / [www.ufme.fr](http://www.ufme.fr)

**La FFPV** - Fédération Française des Professionnels Du Verre [info@ffpv.org](mailto:info@ffpv.org) / [www.ffpv.org](http://www.ffpv.org)

Pour permettre au concepteur/fabricant de portes extérieures de présenter les caractéristiques techniques et d'apporter les justifications de conception et de fabrication conformes aux exigences produits du CGM du NF DTU 36.5.

Le dossier technique élaboré conformément à ce guide répond aux exigences de qualité des produits utilisés dans le cadre des qualifications QUALIBAT 3511 et 3512.

Ce guide comporte 3 parties (voir ci-après), dont la première précise les informations minimum à fournir par le fabricant de portes extérieures à ses clients installateurs, et les 2ème et 3ème constituent les exigences de contrôle des constituants et de production.

## Domaine d'application :

Blocs-portes extérieurs pour piétons conformes NF EN 14351-1 des maisons individuelles et logements collectifs.

Nota : Sont concernées les portes d'entrée de logement chauffé communiquant avec l'extérieur. Sont exclues les portes palières et les portes de services.

## 1. INFORMATIONS PRODUITS :

Le dossier technique à communiquer doit comporter à minima les informations suivantes :

- Nom du Fabricant
- Attestation d'assurance couvrant la responsabilité solidaire du fabricant en tant que Fabricant de produits de construction (article 1792-4 du code civil).
- l'identification et traçabilité du/des produit (s)
  - Famille ou modèle(s)
  - Marque(s) commerciale(s)
- Constituants principaux (ouvrant et dormant)
  - Matériaux, épaisseur de l'ouvrant, finition...
  - Pour les portes Bois et Mixtes Bois/Alu il y a lieu de préciser :
    - La Classe d'emploi suivant NF EN 335 : Minimum classe 2
    - Le niveau de finition suivant NF P 23 305
  - Pour les portes métalliques il y a lieu de préciser la conformité à la norme NF P 24351.
- Domaine d'emploi et cas de mise en œuvre (Neuf, dépose totale ou Rénovation sur dormant existant)
- Type d'ouverture (intérieure/extérieure)
- Type de seuil
- Déperdition thermique surfacique ( $U_d$  exprimé en  $W/m^2.K$ ) déterminé et affiché suivant la NF EN 14351-1 accompagné des dimensions.
- Performances AEV revendiquées : Minimum A\*2 E\*3 V\*A2
- La gamme de quincaillerie :
  - Paumelles
  - Crémone
  - Niveau de protection anticorrosion (grade 3 suivant NF EN 1670)
  - Nombre de points de condamnation de la serrure
  - Type de manœuvre (manuel, automatique, a relevage)
- Forces de manœuvre revendiquées : Minimum selon NF EN12217 classe 1
- Résistance à l'ouverture et fermeture répétées, suivant NF EN 12400: Minimum classe 3 (20 000 cycles)



- Comportement entre climats différents\* suivant la norme NF EN 1121 (Annexe E) :  
Minimum Classe 1 suivant NF EN 12219 avec :
  - vérification que la porte devra pouvoir être verrouillée après essai.
  - Conservation de la classe 1 de force de manœuvre suivant la NF EN 12217

\*Climat d'essai à minima :

- Portes bois ou mixtes Bois/Aluminium : Climat **c** (voir annexe)
- Portes PVC : Climat **e** et éventuellement **d** (voir annexe)
- Portes Métalliques : Climat **e** et éventuellement **d** (voir annexe)
- Portes composites : Climat **e** et éventuellement **d** (voir annexe)

Nota : Le choix du climat est fonction de la destination du produit, les essais sous climats **c** ou **e** est un minimum exigé pour valider la conception d'un système ; Une vérification sous climat **d** peut être nécessaire.

Préciser la référence de la notice d'entretien et de maintenance à destination du client final.

Le fabricant doit également préciser son engagement à respecter aux parties 2 « CONTROLE DES CONSTITUANTS » et 3 « CONTROLES DE PRODUCTION».

Il doit être daté et signé par un responsable de l'entreprise.

## 2. CONTROLE DES CONSTITUANTS à consigner dans les documents du fabricant:

### ➤ Exigences matières:

- Profils PVC : Les profilés principaux en PVC doivent être conformes à la norme NF EN 12608 classe B minimum.
- Les alliages d'aluminium utilisés pour les produits corroyés doivent avoir une composition chimique conforme à la norme NF EN 573-3 et des caractéristiques conformes aux normes NF EN 755-1 et 2.
- Les alliages d'aluminium utilisés doivent avoir une teneur en cuivre inférieure à 1 %.
- Les certifications de traitement de surface des profilés et tôles aluminium, QUALANOD pour l'anodisation et QUALICOAT, QUALIMARINE, QUALIDECO pour le thermolaquage ou leurs équivalents, répondent aux exigences de la NF P 24351.
- Afin de pouvoir réaliser les traitements de surface des profilés dans des conditions optimum, il est recommandé d'utiliser un alliage 6060 «qualité bâtiment», avec une teneur en cuivre 0,02 %, une teneur en plomb 0,02 % et une teneur en silicium de 0,3 % à 0,55 %.
- En particulier les profilés filés en 6060 et 6063 doivent être conformes aux normes NF EN 12020-1 et 2.
- Les tôles prélaquées en aluminium doivent être conformes à la norme NF EN 1396.
- Les produits en acier doivent être conformes aux normes correspondantes et en particulier aux normes, NF EN 10152, NF EN 10162, NF EN 10271.
- Les tôles prélaquées en acier doivent être conformes aux normes NF EN 10169-1 à 3.
- Pour les profilés en bois, les exigences de la norme NF P 23-305 relatives à la durabilité des bois et l'application si nécessaire de traitements de préservation doivent être respectées.
- Les vitrages isolants doivent provenir d'un centre certifié.
- Les panneaux isolants comprenant des vitrages intégrés doivent bénéficier d'une garantie fournisseur.
- Les profilés d'étanchéité doivent être conformes aux normes NF EN 12365-1 à 4.

### 3. CONTROLES DE PRODUCTION à consigner dans les documents du fabricant:

#### ➤ Contrôle des matières premières :

Le fabricant est tenu d'exercer un contrôle à la réception des matières premières et en tout cas avant l'utilisation des constituants. Le mode de prélèvements des échantillons doit être dans le plan qualité du fabricant.

#### ➤ Contrôles en cours de fabrication :

**Le fabricant doit établir, documenter et maintenir un système CPU élaboré selon le §7.3 de l'EN 14351-1 pour s'assurer que les produits mis sur le marché sont conformes aux caractéristiques de performance déclarées.**

Les fabricants disposant d'un système CPU qui est conforme à l'EN ISO 9001 et qui traite des exigences de la norme NF EN 14351-1 (§ 7.3) sont reconnus comme satisfaisant aux exigences relatives au CPU.

#### ➤ Contrôle des produits finis :

Le fabricant devra procéder à des prélèvements de produits finis en fin de chaîne de fabrication et réaliser des contrôles et essais sur ces produits.

La fréquence des contrôles et le mode de prélèvement des échantillons sont décrits dans le CPU du fabricant.

Les résultats sont à enregistrer dans le registre mis en place par le service qualité. Ces vérifications concernent :

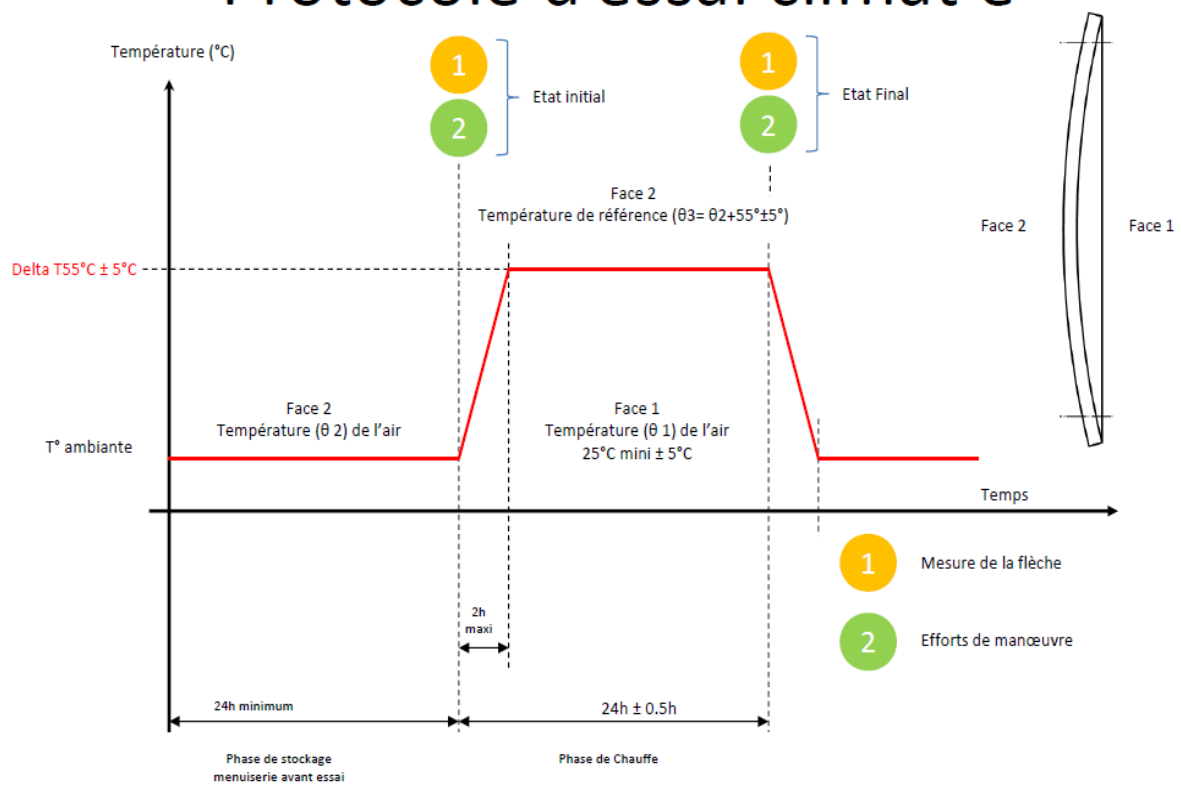
- l'aspect, les dimensions et la planéité.
- La mesure des efforts de manœuvre.
- La détermination des performances de perméabilité à l'air, d'étanchéité à l'eau, et de résistance au vent ( $A^*E^*V^*$ ).

## ANNEXE

# Porte Extérieures

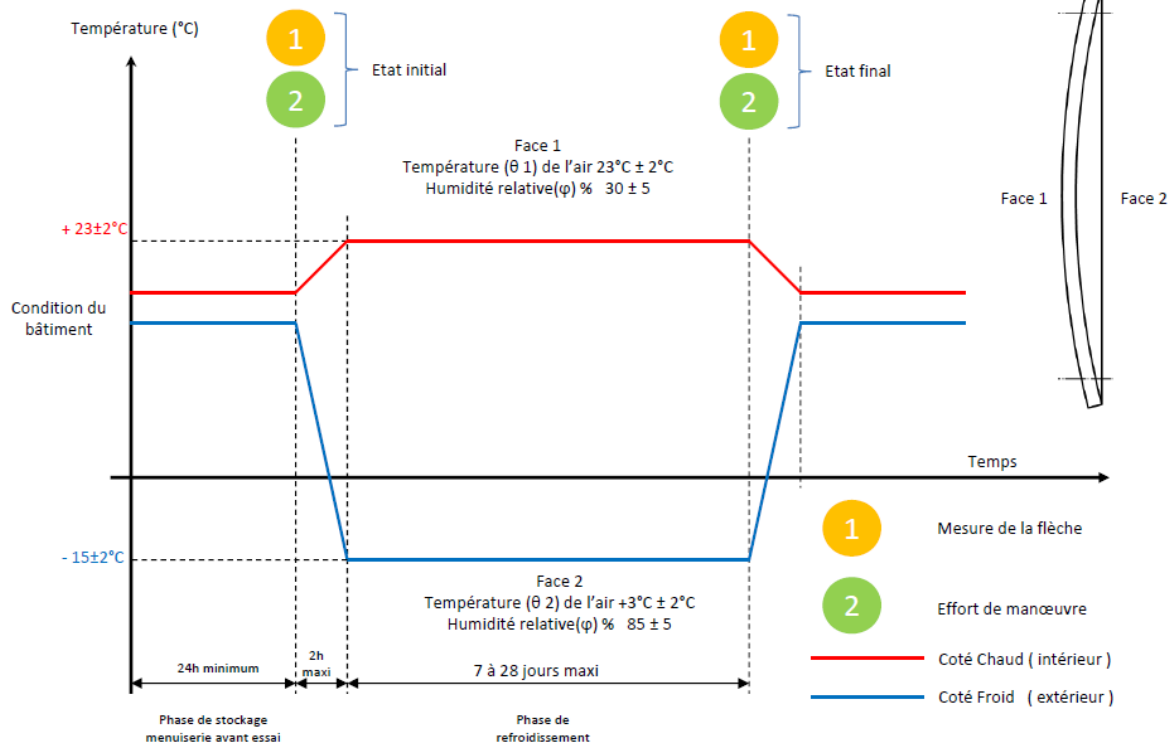
## Comportement entre deux climats différents suivant NF EN 1121 Méthodes d'essais

### Protocole d'essai climat e



**La face 2 constitue la face en contact avec l'extérieure (porte fermée)**

# Protocole d'essai climat c



# Protocole d'essai climat d

